



CONSEIL MUNICIPAL DU 05 06 2026

1 Election du délégué et des délégués suppléants en vue des élections sénatoriales au scrutin majoritaire (commune de moins de 1 000 habitants)

Monsieur Paul KERRIEN a expliqué que l'élection du délégué et des délégués suppléants est une délibération de droit commun du conseil municipal dont la réunion obéit aux règles fixées par les articles L.2121-15, L.2121-16, L.2121-17, L.2121-18, L.2121-26 et L.2122-17 du CGCT25 et aux principes exposés ci-après :

Vu le Code Electoral,

Vu le décret n°2026-301 du 21/04/2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu l'instruction n°NOR : INTP2611651C du 06/05/2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 20/05/2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune,

1 Composition du bureau électoral

Monsieur Paul KERRIEN, a indiqué que le bureau électoral est composé des deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes. Il s'agit de :

- BASTARD Eric
- COUTELLIER Sylviane
- MEURIC Nadège
- FOURNIS Morgane

La présidence du bureau est assurée par les soins de Monsieur Paul KERRIEN.

2 Election du délégué

Candidature enregistrée : **Madame AURIAC Cécile**

Monsieur Le Président a rappelé l'objet de la séance qui est l'élection du délégué en vue des élections sénatoriales.

Après enregistrement de la candidate, il a été procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats au premier tour de scrutin étaient les suivants :

Nombre de conseillers présents et représentés	11
Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote (abstention)	0
Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés dans l'urne)	11
Nombre de suffrages déclarés nuls	0
Nombre de suffrages déclarés blancs	0
Nombre de suffrage exprimés	11

Majorité absolue	6
------------------	---

A obtenu

	Nom- Prénom	Nombre de voix obtenues
Madame	AURIAC Cécile	11

Madame AURIAC Cécile née le 21/05/1975 à Rennes ayant obtenu la majorité absolue a été proclamée élue au premier tour en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

3 Election des délégués suppléants

Une candidature groupée enregistrée :

**Monsieur Paul KERRIEN
Monsieur PASCAL DUBOIS
Madame Sylviane COUTELLIER**

Monsieur Le Président a rappelé que l'objet de la séance est aussi l'élection des délégués suppléants en vue des élections sénatoriales.

Après enregistrement des trois candidats sous forme de liste (candidature groupée), il a été procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats au premier tour de scrutin ont été les suivants :

Nombre de conseillers présents et représentés	11
Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote (abstention)	0
Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés dans l'urne)	11
Nombre de suffrages déclarés nuls	0
Nombre de suffrages déclarés blancs	0
Nombre de suffrage exprimés	11
Majorité absolue	6

A obtenu :

	Nom-Prénom	Nombre de voix obtenues
Monsieur	KERRIEN Paul	11
Monsieur	DUBOIS Pascal	11
Madame	COUTELLIER Sylviane	11

Monsieur KERRIEN Paul né le 13/02/1958 à Saint-Pol-De-Léon, Monsieur DUBOIS Pascal né le 07/08/1958 à Juvisy-Sur-Orge et Madame COUTELLIER Sylviane née le 26/02/1966 à Hénin-Beaumont ayant obtenu respectivement la majorité absolue ont été proclamés élus au premier tour en qualité de délégués suppléants pour les élections sénatoriales.



A Trézel, le 29/06/2026
Le Maire, Cécile AURIAC.